



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Frelighsburg, que le rôle de perception de toutes les taxes, tant générales que spéciales, et tarifs sont décrétés, imposés et prélevés par le règlement numéro 115-02-2020 et tout autre règlement décrétant des taxes spéciales pour l'année 2020, a été préparé et déposé à mon bureau au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg.

Toutes les personnes dont les noms y apparaissent sont tenues d'en payer les taxes mentionnées en trois (3) versements égaux aux dates d'échéance suivantes :

Premier Versement	31 mars 2020
Deuxième versement	30 juin 2020
Troisième versement	31 août 2020

Toutefois, toute imposition annuelle inférieure à 300 \$ est exigible et payable en totalité lors du premier versement du 31 mars 2020.

Les comptes de taxes sont adressés aux contribuables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur, et l'envoi des comptes de taxes a été effectué le 19 février 2020.

Si vous n'avez pas reçu votre compte ou en cas d'incertitude, il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le service administratif au 450-298-5133, poste 25.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT.

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
